

L'ABC de  
l'arrondissement  
historique de  
l'Île-d'Orléans

# L'île

6

## Volumétrie et toitures

- Opter pour la simplicité
- Se mouler au relief naturel
- S'inspirer des volumes traditionnels

*Prenez l'Île sous votre aile!*



# Volumétrie de base



'une des caractéristiques architecturales dominantes de l'Île concerne la forme ou le gabarit des maisons.

De façon générale, le carré des maisons adopte un plan simple, le plus souvent rectangulaire. Les fondations présentent peu ou très peu de dégagement hors sol. La toiture à deux ou quatre versants affiche de fortes pentes.

Idéalement, les dimensions entretiennent entre elles des rapports harmonieux.

Autrement dit, pour faire partie de la famille orléanaise, les bâtiments, qu'ils soient anciens ou de construction récente, résidentiels, utilitaires ou agricoles, respecteront les règles qui ont traversé le temps depuis l'Antiquité.

Ces règles veulent que chaque élément d'un bâtiment (carré, hauteur des murs, pente et forme de la toiture) soit conçu en fonction de l'ensemble.



## Gabarit

Ensemble des éléments déterminants de la forme et des dimensions d'un bâtiment.

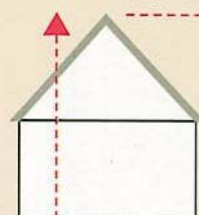
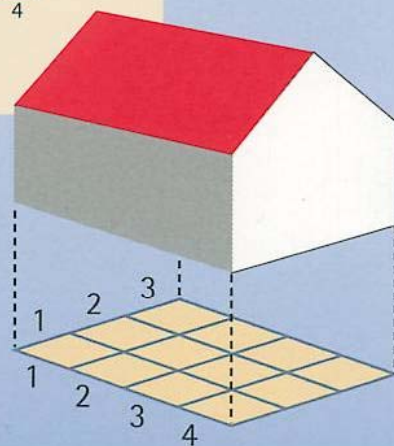
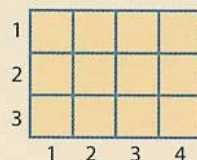
## Volumétrie

Mesures des volumes d'un bâtiment.

## Carré d'une maison

Surface au sol occupée par une construction.

Exemple : le carré a une largeur de 9 mètres et une longueur de 12 mètres, soit un ratio 3 : 4.



### Comble

Espace intérieur sous le toit.

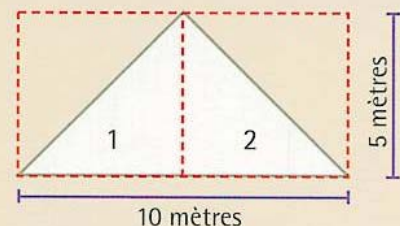
### Pignon

Partie haute d'un mur située au niveau du comble et de forme triangulaire.

### Hauteur du pignon

Surface occupée par la partie haute d'un mur située au niveau du comble.

Exemple : la hauteur du pignon est de 5 mètres, et sa largeur de 10 mètres, soit un ratio de 1 : 2.



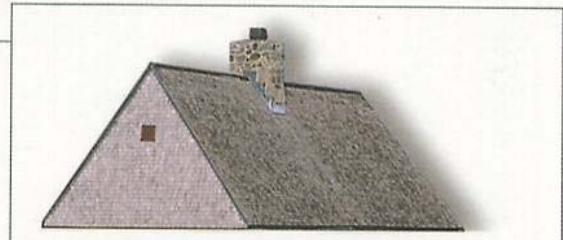
### Mur pignon

Mur extérieur d'un bâtiment surmonté d'un toit à deux versants, se terminant en pignon.



# Toiture

Toit à quatre versants à forte pente



Toit à deux versants à forte pente



Toit à deux versants à larmier

Les toitures à deux ou à quatre versants à forte pente figurent en très grand nombre dans le paysage orléanais.

Mais il existe d'autres formes de toit qui s'harmonisent bien avec le patrimoine bâti de l'Île :

- Le toit à la Mansart, appelé aussi « mansardé » ou « Second Empire ».



Toit à la Mansart à deux versants



Toit à la Mansart à quatre versants

- Le toit en pavillon, largement débordant et sans ornementation.



Toit en pavillon à quatre versants

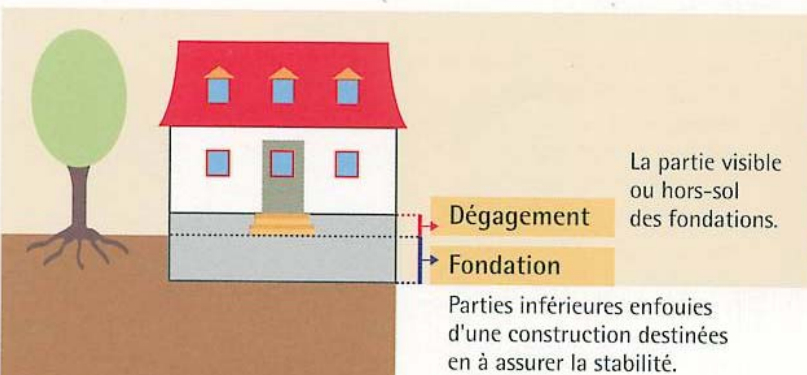
Pour choisir le type de toit qui convient le mieux, il suffit souvent d'observer les caractéristiques dominantes des maisons du secteur de l'Île où l'on souhaite construire.

# Fondations

Les fondations qui présentent peu ou très peu de dégagement par rapport au sol s'inscrivent parmi les caractéristiques architecturales dominantes de l'Île. Ce qui suggère d'éviter les dégagements excessifs, les talus ou les remblais exagérés qui bouleversent le relief naturel.



Aucun dégagement



Dégagement maximal





## Ajout de nouveaux volumes

À l'Île, les maisons traditionnelles comptent souvent une aile qui permet d'agrandir la superficie du corps principal, à la manière d'une cuisine d'été. Cette aile reprend en plus petit le même gabarit que la maison. Elle est implantée latéralement et en retrait du corps principal ou en façade arrière, perpendiculairement au corps principal, jamais à angle.

Bonnes façons d'intégrer un ajout

La toiture, le revêtement, les ouvertures et les éléments d'ornementation du nouveau volume s'apparentent à ceux du bâtiment principal.



## Éléments de transition

Plusieurs maisons traditionnelles de l'Île possèdent des éléments de transition entre l'intérieur et l'extérieur pour l'accueil des visiteurs et pour l'agrément. Galeries couvertes ou non, vérandas, ces espaces utilitaires s'intègrent habituellement au corps principal sur le plan de la composition du traitement architectural et de l'ornementation.



### Véranda

Galerie légère en bois, vitrée, adossée à la façade d'une maison.

### Ornementation

Ensemble des éléments qui décorent une structure.

Exemples : encadrements ou moulures des portes et des fenêtres, coins, corniches.



**En somme**, l'architecture orléanaise qu'il importe de préserver affiche des caractéristiques dominantes qui ont survécu aux changements, dans la plupart des cas...

Il ne s'agit plus seulement de soigner l'apparence de son propre bâtiment, encore faut-il que chaque intervention (construction neuve, agrandissement ou rénovation) contribue directement à l'enrichissement des valeurs patrimoniales de l'Île d'Orléans.







## Un plan carré ou rectangulaire ?

Des fondations près du sol ou bien dégagées ?

Un toit à deux ou à quatre versants ?

Une pente de toit prononcée ou plutôt faible ?

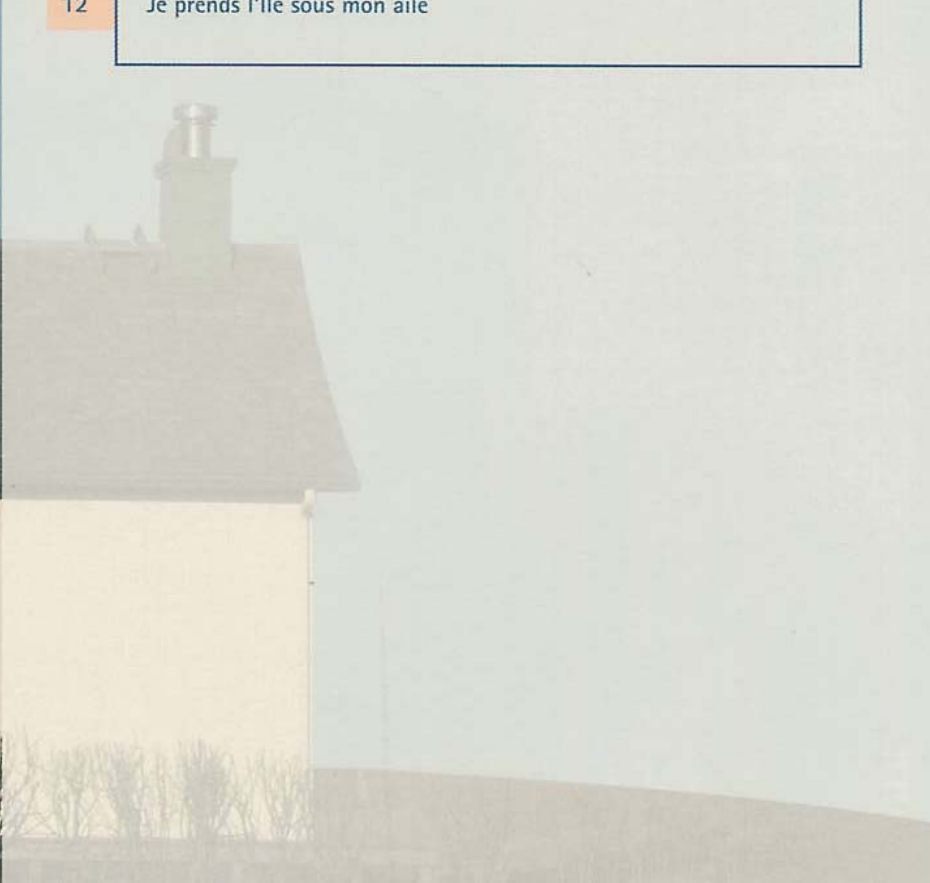
Une maison avec ou sans cuisine d'été ?

Une galerie ou une véranda ?

Tous ces choix architecturaux renvoient au thème de cette fiche. Répondre judicieusement à ces questions, c'est respecter une certaine unité de composition pour s'inscrire harmonieusement dans le paysage orléanais.

### fiches d'information mensuelles

- |    |   |
|----|---|
| 1  | Caractéristiques patrimoniales de l'île                   |
| 2  | Parcours, lotissement, traces permanentes dans le paysage |
| 3  | Cœurs, abords et hors villages, bande riveraine           |
| 4  | Parcelles et implantation                                 |
| 5  | Architecture traditionnelle et contemporaine              |
| 6  | Volumétrie et toitures                                    |
| 7  | Ouvertures  |
| 8  | Revêtements extérieurs                                    |
| 9  | Ornementation   |
| 10 | Bâtiments secondaires                                     |
| 11 | Aménagement paysager et affichage                         |
| 12 | Je prends l'île sous mon aile                             |





# Vue sur la volumétrie



Voici une nouvelle construction qui ne respecte pas les principes d'organisation des volumes des bâtiments à l'Île d'Orléans.

Saurez-vous déceler les éléments incompatibles ?

- 1 Le garage doit toujours être d'un volume inférieur à celui de la maison et traité en bâtiment secondaire, complètement détaché du corps du bâtiment principal.
- 2 L'aménagement paysager ne respecte pas le caractère rural de l'île.
- 3 Il y a manque d'unité dans le style des fenêtres.
- 4 Il y a surabondance de versants et de pignons dans la toiture. Les volumes doivent demeurer simples.
- 5 L'entrée principale en décroché complexifie le volume de la façade.
- 6 Le perron en maçonnerie ne correspond pas aux caractéristiques à respecter pour les éléments de transition.
- 7 Les bouches d'aération de la toiture doivent se faire plus discrètes.
- 8 On ne doit pas modifier la topographie du terrain pour créer des faux talus.

## Réponses

Production

Commission des biens culturels du Québec  
<http://www.cbqc.gouv.qc.ca>  
Ministère de la Culture et des Communications du Québec  
[dcn@mcc.gouv.qc.ca](mailto:dcn@mcc.gouv.qc.ca)  
MRC de l'Île-d'Orléans  
[rchouinard.mrcio@sympatico.ca](mailto:rchouinard.mrcio@sympatico.ca)

Rédaction  
Graphisme  
Iconographie

Marie Dufour  
Louise Méthé  
*L'Île d'Orléans*,  
Michel Lessard et Pierre Lahoud,  
Éditions de l'Homme, 1998

